

ALTTA

Reprofilage de la piste Bruyère TIGNES (73)

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°3 : Plan de situation au 1/25 000ème

Annexe obligatoire n°4 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°5 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°7 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les cours d'eau

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

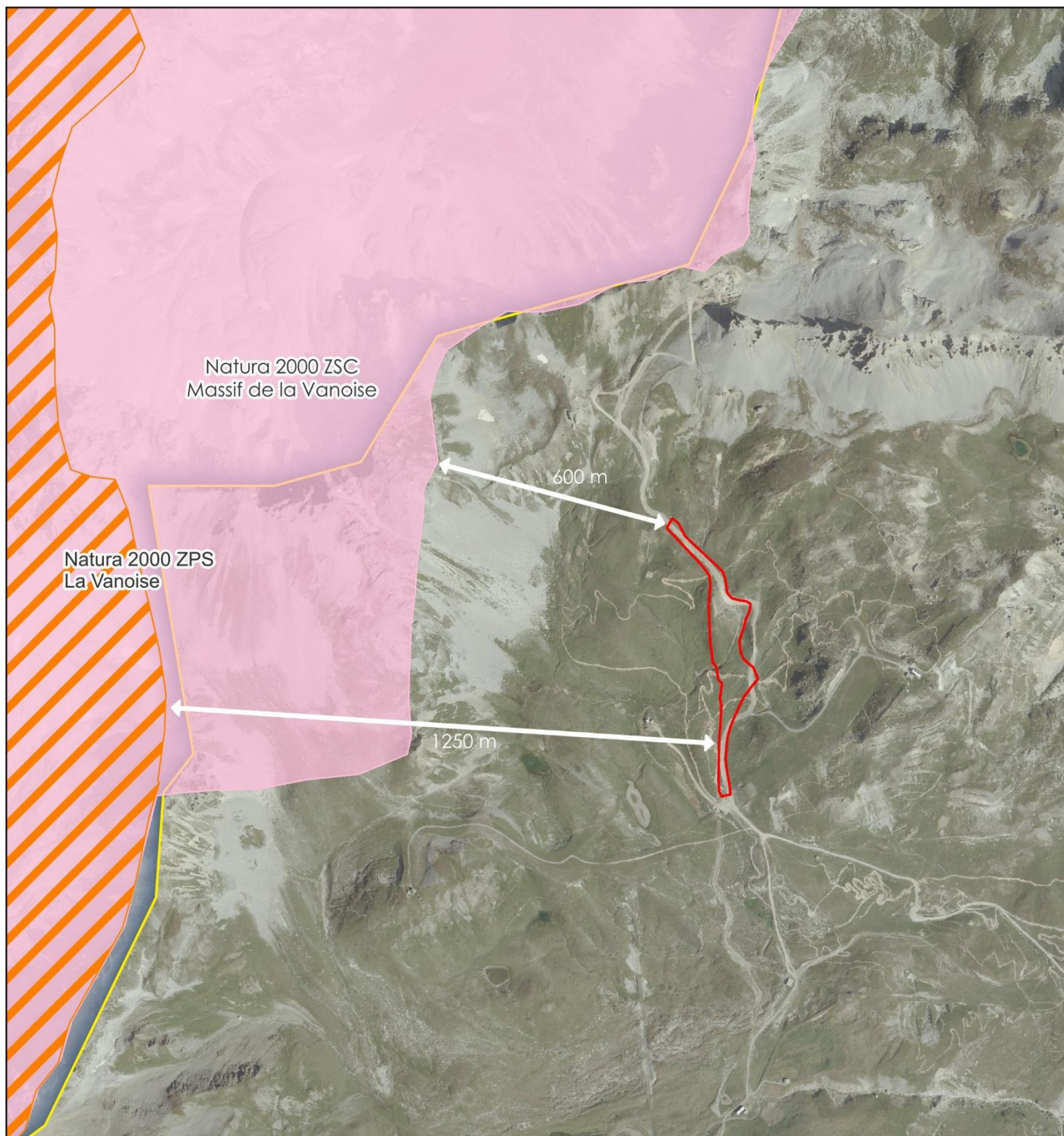
Annexe complémentaire n°3 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°4 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

17 juillet 2026

Réf. : 2023162

CODE DU SITE	FR8201783	FR8210032
NOM DES SITES	ZSC « Massif de la Vanoise »	ZPS « La Vanoise »
PROXIMITE AVEC LE PROJET	Environ 600 m	Environ 1,3 km (situées sur un versant différent que celui du projet)
TYPE DE SITE	Zone Spéciale de Conservation	Zone de Protection Spéciale
SUPERFICIE TOTALE DU SITE	53 927 ha	53 618 ha
SYNTHESE DES ENJEUX	> Juxtaposition de l'ensemble des milieux d'intérêt communautaire présents dans les étages alpins et subalpins des Alpes du Nord internes françaises. > 27 habitats d'intérêt communautaires, dont 4 d'intérêt prioritaire > 9 espèces d'intérêt communautaire (6 espèces végétales, 2 espèces de mammifères, 1 espèce d'invertébré).	> Rôle majeur de protection des habitats de reproduction et d'alimentation des grands rapaces rupicoles et des galliformes de montagne. > 18 espèces d'intérêt communautaire, exclusivement des oiseaux



Légende

-  Zone d'étude
-  Périmètre du domaine skiable de Tignes
-  Sites Natura 2000 ZSC - Directive Habitats - 02/2022 - IGN
-  Sites Natura 2000 ZPS - Directive Oiseaux - 09/2022 - IGN



Échelle : 1:12 000

0 250 m

Conception: KARUM n°2023162 / Z.LACOMBE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2024)
et du SCAN25® - IGN - (2022)
Source de données : KARUM, IGN
Date : 07/07/2026

INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE AYANT JUSTIFIE LA DESIGNATION DU SITE

Le projet n'aura aucune incidence sur la ZSC Massif de la Vanoise puisqu'il est localisé à une distance relativement élevée de la limite de ce site Natura 2000.

Concernant la ZPS, le projet bien que situé à environ 1300 m de la limite du site Natura 2000 pourrait avoir un impact sur les espèces à grand rayon d'action qui pourraient fréquenter la zone du projet.

Avant l'application des mesures, le niveau d'incidence brute est jugé **moyen**.

MESURES PREVUES

➔ **ME 1** : Adaptation du calendrier des travaux

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de la mesure.

Après l'application de mesures, le niveau d'incidence résiduelle est jugé **négligeable**.